

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 27 avril 2020, le règlement suivant :

**Règlement 1134-20 autorisant des honoraires professionnels
pour la conception de plan et devis structure et
électromécanique pour la réfection et le réaménagement du
Camp à Jos et décrétant un emprunt au montant de 26 498 \$,
remboursable en 5 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 28 mai 2020. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 29^e jour de mai 2020

Céline LeBlanc
Greffière